



Ma femme et sa famille refuse de me donner des nouvel de ma fille

Par **dimitri02400**, le **15/06/2009** à **12:46**

Bonjour,
voila ma femme a fait l'abdon du domicile conjugal le 29 mai dernier j'ai eu pendant les trois premier jour des nouvel de ma fille et la ma femme ma dit clairement d'arreter sinon elle porter plainte pour harcelement alors qu'elle avait passer l'accord avec le commandant de brigade du commisariat elle devait rentrer le vendredi d'après et me donner des nouvel pendant la semaine mais elle es jamais revenue et pas de nouvel de ma fille ;que puis-je faire juridiquement contre elle et sa famille

P.S: merci de vos réponse